



Produit	Rating S&P	Taux d'intérêt min. bruts garantis 2024
AXA Pension Pro INAMI	AA-	1,60%

Rendements				
Rendement global / an, PB comprise :				
2023	2022	2021	2020	2019
2,50%	2,25%	2,00%	2,00%	-

Caractéristiques spécifiques		
Durée garantie du taux d'intérêt brut	Conditions d'octroi de la PB	Possibilité d'avance sur police IMMO
Jusqu'au 31/12 de chaque année civile	Aucune	oui

Frais		
Frais d'entrée max	Frais d'entrée via BePractice	Frais de gestion
6%	0,50%	12€/an

Garanties de solidarité

- Fonds de solidarité fourni par le Fonds de Prévoyance des Indépendants et Entrepreneurs

Exonération de prime : prime INAMI moyenne versée pendant la durée complète du contrat, calculée

- trimestriellement (commence toujours en janvier, avril, juillet ou octobre) jusqu'à la pension
- Allocation de maternité (1/4 de la prime INAMI moyenne)
- Incapacité de travail : incapacité totale, 6 fois la prime moyenne, avec un maximum de 9.000 €, pendant 1 an maximum
- Faillite : exonération des primes durant 1 an maximum
- Décès : rente composée des primes versées, pendant 15 ans (avec un minimum de 15 fois la prime moyenne), rente maximale de 20.000 €
 - En cas de décès suite à un accident +50 %
- Allocation 27 maldies graves (cancer par exemple) : 750 € pendant 6 mois maximum